



**URGENT : EMPLOI TEMPORAIRE
A SAISIR
AU CRPF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

**DELEGATION REGIONALE
DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE**

Le Centre régional de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté, établissement public national a besoin d'un renfort temporaire pour une durée de 2 mois.

Suite à une absence non prévue de sa gestionnaire comptable, le CRPF BFC a besoin de vos compétences : vous avez des connaissances en comptabilité, une expérience du secteur public, vous êtes rigoureux, respectueux des procédures, votre profil nous intéresse.

Vous avez en charge principalement la gestion de la comptabilité des dépenses dans les règles de la GBCP : l'engagement juridique, le suivi et le rattachement des factures depuis le logiciel Chorus, la vérification et la validation du service fait, la saisie des opérations sur le logiciel comptable PEP, les opérations de classement. D'autres missions comptables ou non peuvent être confiées en lien avec les compétences de la personne recrutée.

Débutant accepté uniquement si bonnes connaissances en comptabilité.

Retrouvez toutes nos offres complètes sur : <https://bourgognefranchecomte.cnpf.fr/>

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le Conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (CRPF), coordonnées par une direction générale, organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un Conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier. Plus d'informations sur le CRPF BFC : <https://bourgognefranchecomte.cnpf.fr/>



Appel à candidatures à un poste de Gestionnaire comptabilité (H/F) CDD 2 mois à temps complet, au CRPF Bourgogne-Franche-Comté, délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Gestionnaire comptable
Type de contrat :	CDD à temps complet 2 mois, renouvelable selon la durée de l'absence de la personne titulaire
	Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Barème CNPF (de 1930 à 2337 € brut mensuel en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure)
Résidence administrative :	Dijon (21)
Prise de poste :	au plus tôt

DESCRIPTION DU POSTE

Le pôle achat/finances du CRPF contribue au suivi administratif et comptable des dépenses et recettes.

En tant que gestionnaire comptabilité intervenant en renfort temporaire, vos missions consistent principalement à assurer la gestion de la comptabilité des dépenses dans les règles de la GBCP : l'engagement juridique, le suivi et le rattachement des factures depuis le logiciel Chorus, la vérification et la validation du service fait, la saisie des opérations sur le logiciel comptable PEP, les opérations de classement... D'autres missions comptables ou non peuvent être confiées en lien avec les compétences de la personne recrutée.

Nous recherchons une personne disponible rapidement pour une durée courte mais susceptible d'être prolongée.

PROFIL RECHERCHÉ

Secrétaire administrative ou tout autre profil de niveau bac ou bac +2

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Savoir-faire

Sait mettre en application une règle, une norme, une procédure

Savoir être

Sens de l'organisation, rigoureux, méticuleux

Respect des procédures

Connaissances

Connaissance des règles de la comptabilité publique (de préférence)

Connaissance de logiciel de comptabilité publique (de préférence)

Connaissance des logiciels bureautiques

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et 20 jours RTT annuels
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8 €, pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des transports à hauteur de 50% ;

PERSONNE A Contacter

Françoise VOISIN, responsable du pôle achat/finances : 03.80.53.10.03

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer par mail ou par courrier, avant le 31 mai, un dossier comprenant impérativement :

- une lettre manuscrite de motivation
- un CV

à :

M. le Directeur du CRPF Bourgogne-Franche-Comté
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON
ou par mail : bfc@cnpf.fr

Vu le caractère d'urgence, les candidats seront sélectionnés après entretien qui se déroulera semaine 23.

Retrouvez toutes nos offres complètes sur : <https://bourgognefranchecomte.cnpf.fr/>